Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 202 Le numéro 5 centimes Mercredi 29 août 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger »	3 —	8 —	14 —	28 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.
C. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

H. V. X.

Nouvelles du jour

Accalmie sur le front français.
Poursuite de la bataille au nord de Goritz.
Echec russe et succès roumain.

Les combats autour de Beaumont, sur la rive droite de la Meuse, se sont apaisés. A Ypres, après la chaude journée d'avant-hier, dans le cours de laquelle les Anglais ont progressé dans la direction de Poelcapelle-Passchendaele, la pluie est survenue et a imposé une trêve aux combattants.

Au nord de Goritz, la bataille ne discontinue pas. Tout l'effort du commandement italien paraît se concentrer là, et on dirait que le Karst ne l'intéresse plus. N'y aurait-il pas obtenu les succès qu'il avait escomptés? Le fait est que, à part la prise du village de Selo, au centre de la ligne d'attaque, on n'a donné aucun détail topographique sur le déplacement que le front a pu subir.

En Bukovine, entre le Dniester et le Prouth, les Russes ont été rejetés au delà de la frontière. En Moldavie, les Roumains ont réoccupé une position. Leur armée est forte, dit-on, de trois cent mille hommes et parfaitement équipée.

* * *

La délégation parlementaire appelée à collaborer aux travaux du chancelier allemand, de concert avec une délégation du Conseil fédéral, a siégé hier pour la première fois.

Le premier objet en vue duquel le chancelier devait faire appel aux lumières de la commission est la réponse au mémorandum du Saint-Siège relativement à la paix.

La délégation porte officiellement le titre de « commission spéciale près le chancelier de l'empire ». On la désigne plus couramment sous le nom de Commission des Sept.

* * *

Rien n'est plus intéressant et plus réconfortant, à l'heure actuelle, que les commentaires des journaux libéraux italiens à propos de la note en faveur de la paix. A part quelques exceptions, l'immense majorité rend hommage aux nobles intentions de Benoît XV et prend en sérieuse considération ses propositions.

Ainsi, le *Resto del Carlino* de Bologne fait observer que nous assistons aujourd'hui au même phénomène qui s'est produit lors de l'appel pacifiste du président Wilson. De même que le président des Etats-Unis était alors accusé par une partie de la presse européenne de faire le jeu des empires centraux, ainsi, aujourd'hui, le Pape passe aux yeux des mêmes gens pour obéir aux suggestions de Berlin et de Vienne. « La chose est un peu sotte, écrit le journal de Bologne. Une partie de la presse française et italienne se laisse facilement dominer par l'esprit anticlérical. Elle s'imagine que le Pape ne peut pas faire chose utile à la patrie. Eh bien! nous nous empressons de dire que l'attitude de ces journaux ne nous semble ni avisée ni justifiée. »

Dire que le Saint-Siège a proposé une paix allemande, c'est, ajoute le même journal, une chose grotesque, quand on pense que Benoît XV demande aux empires centraux l'évacuation et la reconstitution de la Belgique, un accord au sujet de l'Italie *irredenta* et de l'Alsace-Lorraine, la restauration de l'ancien royaume de Pologne, l'évacuation des territoires envahis. « Ce canevas, qui laisse aux gouvernements ample liberté de discussion sur les détails, ne peut avoir été suggéré par Berlin, même en y comprenant la formule chère aux Allemands de la liberté des mers et la clause de la restitution des colonies. Si l'on examine objectivement la note pontificale, elle apparaît comme le résultat d'une observation attentive des faits, d'un sondage diplomatique et politique cherchant à réunir tous les éléments de conciliation fournis par les déclarations des hommes responsables des deux camps. Aussi la note *pontificale mérite-t-elle un examen* attentif et sérieux. »

Le *Mattino* de Naples, que nous avons déjà eu l'occasion de citer, se félicite d'avoir refusé de s'associer « à la tempête d'insolences qui s'est déchaînée contre le Pontife ». Il se réjouit de voir tout le sud de l'Italie d'accord avec lui, ce Midi « qui n'est pas anticlérical », et qui a « toujours conservé la tradition du respect pour la religion, associée à l'indépendance politique ».

« Nous sommes sûrs, écrit le *Mattino*, d'interpréter le sentiment de toute la région que nous représentons, en disant encore une fois que la lecture attentive du document pontifical — cette lecture attentive que nous avions en vain recommandée — a confirmé le respect que le public professe pour l'autorité religieuse du Pape. »

Après avoir relevé les commentaires ridicules et contradictoires de certaine presse, le *Mattino* conclut par ces mots sévères, mais justes : « Il est bien difficile de lire les journaux en ce moment. On prendrait une méningite pour beaucoup moins. Que de stupidité et de vulgarité dans cette pauvre humanité! »

* * *

Il y a eu des scènes tumultueuses en certains endroits de l'Italie, en particulier à Turin, à cause du manque de farine et de pâtes alimentaires. A Turin, pour calmer l'effervescence populaire, l'autorité a dû mettre à la disposition de la ville 10,000 quintaux de farine tirés des dépôts militaires.

Les journaux s'en prennent au gouvernement ou plutôt à la bureaucratie, qui ne sait pas prévoir et encore moins agir. C'est un fait indéniable, disent-ils, que la distribution des denrées alimentaires se fait très mal. Les approvisionnements ne manquent pas, mais ils n'arrivent pas toujours là et au moment où ils devraient arriver. De là les justes protestations des communes et l'irritation des particuliers. Si cette situation s'aggravait, elle finirait par créer de graves difficultés. La résistance morale du pays, dit le *Secolo*, dépend en grande partie des conditions matérielles qui lui sont faites, et le gouvernement assumerait une bien grave responsabilité s'il ne faisait pas tout ce qu'il peut pour rendre la vie moins difficile et moins pénible.

La note du Pape

Le Comité hollandais contre la guerre

A la réunion extraordinaire des membres du « Nederlandsche Anti-Oorlog Raad », ce dernier a décidé d'envoyer la dépêche suivante au Pape :

« Rempli d'une profonde reconnaissance envers votre noble effort de rendre la paix à l'humanité, le « Nederlandsche Anti-Oorlog Raad » éprouve le besoin de faire part à votre Sainteté des sentiments dont il est animé. Le Nederlandsche Anti-Oorlog Raad se permet d'assurer à votre Sainteté qu'il espère ardemment que votre tentative, ne s'inspirant des intérêts ni de l'un ni de l'autre des partis belligérants, mais visant uniquement à la justice et aux intérêts communs de tous les peuples, puisse bientôt conduire au résultat désiré.

« Une paix basée sur les principes émis par votre Sainteté et propagés sans cesse par tous les amis d'une paix durable prouvera que les peuples sont animés d'un nouvel esprit et qu'à l'avenir les garanties de la sécurité et du développement pacifique des nations ne résideront plus dans la force des armes, mais dans celle du droit. »

Le « Nederlandsche Anti-Oorlog Raad » a ensuite décidé de solliciter le concours du groupe néerlandais de la *World Alliance of Churches to promote international friendship* (Alliance universelle des Eglises pour promouvoir l'amitié entre nations), comptant ses membres principalement parmi les protestants, afin d'engager cette organisation internationale à procéder à une action de paix pour seconder celle du Pape.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Dans l'épiscopat nordaméricain

Rome, le 26 août.

Le Saint-Père a nommé évêque auxiliaire de Providence (Rhode Island, Etats-Unis), le vicaire général de ce diocèse, Mgr Denys-Mathieu Lowney, curé de l'église de Saint-Joseph, à Pawtucket, né en 1867, de famille irlandaise.

L'évêque de Providence (siège métropolitain : Boston), Mgr Mathieu Harkins, a 77 ans et en compte trente d'épiscopat.

Le diocèse de Providence, érigé en 1872, embrasse environ 230,000 catholiques, sur 540,000 habitants.

LA DISCIPLINE CIVILE

—o—

La guerre mondiale a démontré d'une manière péremptoire la nécessité, pour la conservation de la force des nations, de l'existence de deux disciplines, agissant parallèlement : la discipline militaire et la discipline civile.

La discipline militaire était déjà un axiome sur lequel reposaient, bien avant la guerre actuelle, tous les enseignements militaires et toute la force des armées. Elle pouvait être plus ou moins rigide, mais elle devait exister à un degré suffisant dans toutes les armées ; c'était, pour elles, une condition d'existence. La guerre effroyable à laquelle nous assistons a prouvé qu'il n'existait aucune autre force capable de maintenir une troupe inébranlable sous le feu des armes modernes, si ce n'est la discipline. De récents communiqués officiels sont venus nous dire que l'armée russe, pourvue de régiments nombreux, bien équipés, bien armés, ayant des munitions en abondance, a été obligée de battre en retraite, parce que la discipline faisait défaut.

La discipline civile était, avant la guerre, sinon chose inconnue, du moins pratiquée à un degré qui est à peine comparable à celui de la discipline des plus mauvaises armées en temps de paix. Avant la guerre, chacun, dans la vie ordinaire, voulait jouir de toutes les libertés, dans tous les domaines. On voulait être libre de s'amuser sans restriction, de régler sa table à sa fantaisie, de jouir de tous les raffinements de l'existence. Une école économique avait proclamé le célèbre principe : *laisser faire, laisser passer*. Aucune entrave ne devait être mise aux volontés et aux caprices des individus. Il semblait que la vie des particuliers composant les nations était de valeur plus haute que la vie sagement ordonnée des peuples.

Après trois ans de guerre, regardons en arrière et voyons ce qu'il reste de toutes ces théories, de cette vie désordonnée d'avant la guerre. Peu de chose chez les peuples qui ont compris que la discipline, qui fait la force des armées, est aussi nécessaire à la population civile qui reste derrière l'armée. Où sont les fameux principes manchestériens ? Beaucoup comprennent, dans les pays belligérants, comme chez les neutres, qu'il ne suffit pas que l'armée fasse tout son devoir sur les champs de bataille ou aux frontières, mais qu'il faut aussi, pour la gloire du pays, que les civils fassent le leur, c'est-à-dire « qu'ils tiennent ».

Que faut-il pour que les civils tiennent ? La discipline dans les rangs, comme dans les rangs des armées en campagne.

La vie civile n'est plus celle d'avant la guerre, pas plus chez nous, en Suisse, que dans les nations belligérantes. Malheureusement, trop de gens ne sont pas encore arrivés, après trois ans de guerre, à se faire à cette idée. En ne voulant pas s'accommoder à la situation, ils attirent les pires désagréments sur leur pays et créent les plus grosses difficultés aux gouvernements, chargés de responsabilités inconnues jusqu'ici.

Il y a, il est vrai, dans notre pays, des gens qui souffrent moins de la guerre que d'autres. Ces gens-là sont ceux dont la profession était naguère souvent dédaignée et parfois dénigrée, ceux qu'on nommait, il y a trois ans encore, avec mépris, « les agrariens ».

Il en est d'autres, chez nous, qui souffrent de la guerre parce qu'elle est arrivée avec tout un cortège de restrictions inconciliables avec les fantaisies d'une vie antérieure encombrée d'habitudes de luxe difficiles à déraciner. Chaque fois qu'une entrave nouvelle surgit, elle fait crier. Chaque fois qu'un morceau de sucre est supprimé, parce que cette denrée ne nous arrive plus comme avant 1914, on éprouve un malaise intolérable.

A côté de ces deux catégories de citoyens, il y en a une autre, qui forme la grande majorité de notre peuple : celle qui souffre parce qu'il est devenu difficile de satisfaire même aux plus stricts besoins de l'existence, parce qu'elle n'a pas à sa disposition les ressources du sol. Cette catégorie de citoyens s'impose cependant tous les jours de nouveaux sacrifices, ses moyens n'augmentant pas en proportion de l'élévation du coût des choses indispensables à la vie.

Les pouvoirs publics qui ont la lourde responsabilité, dans les temps critiques que nous traversons, de maintenir l'équilibre entre toutes les forces de la nation, doivent pouvoir compter sur l'esprit de patriotisme de tous, sur la *discipline civile*, qui seule peut nous aider à traverser la guerre.

La discipline civile aurait dû être inculquée au peuple suisse déjà avant la guerre, ou du moins dès son début. Mais qui prévoyait, en 1914, que l'épreuve se prolongerait pendant trois ans ?

Notre mobilisation militaire a été parfaite, disent les spécialistes ; la mobilisation civile a été moins brillante, car elle n'avait pas été préparée. Tandis que nous élevions des fortifications, que nous entrainions l'armée, on oubliait de construire d'autres remparts et d'instruire la population de ses devoirs pour le cas d'une conflagration européenne. On envisageait l'armée comme la gardienne suffisante de la sécurité du pays ; aujourd'hui, on se rend compte que l'organisme économique et la discipline civile sont des facteurs indispensables pour la sauvegarde des nations. Nous ressentons cruellement le défaut de discipline civile. Faisons du moins un effort pour acquérir cette force morale qui rend les peuples résistants et leur fait surmonter les difficultés les plus ardues et triompher des situations les plus redoutables.

Grâce à la protection divine, la Suisse n'a pas vu les horreurs des champs de bataille. D'autres pays ne méritaient pas moins que nous cette faveur, dont nous n'apprécions pas tout le prix. Nous subissons cependant le terrible contre-coup du grand conflit qui met aux prises non seulement les armées des nations belligérantes, mais encore leurs organismes économiques.

Il semble, lorsqu'on entend certaines récriminations, que nos gouvernements ont une part de responsabilité dans la situation difficile que nous subissons. La guerre nous a entourés d'un cercle de fer et de feu, nous privant ainsi des moyens de subsistance que nous tirions jadis du dehors et que notre pays ne nous donnait pas, ou ne nous fournissait qu'en quantité insuffisante.

Avec beaucoup de prudence et de patience, nos autorités sont parvenues à introduire la réglementation dans l'emploi de quelques denrées et à augmenter la production de notre sol.

Avant la guerre, la Suisse ne produisait qu'une faible partie des denrées qui lui sont nécessaires. Notre agriculture s'était orientée vers l'exportation. On lui demande aujourd'hui de transformer ses méthodes, on exige qu'elle rende davantage avec des ressources plus limitées. Les importations de bétail gras sont presque nulles et les graisses font défaut. D'autre part, les denrées fourragères concentrées, les maïs, les tourteaux nécessaires à l'alimentation du bétail, en vue de la production du lait et de la graisse, ne nous parviennent qu'en quantité insuffisante et notre pays ne peut, par sa propre production, combler le déficit. La nécessité d'utiliser la plus grande partie des céréales pour l'alimentation de l'homme prive l'éleveur et le producteur de bétail de boucherie de la précieuse ressource des déchets de mouture pour l'engraissement des animaux.

Les engrais absolument nécessaires à l'intensification des cultures n'arrivent qu'en quantité minime.

Les hommes et les chevaux, qui devraient être sans relâche occupés au développement de la production agricole, sont souvent enlevés aux travaux productifs du sol par les nombreuses et longues mobilisations exigées par la garde de la frontière et l'entraînement de l'armée.

D'autre part, certaines villes importantes, Genève et Bâle, pour ne citer que ces deux exemples, tiraient, avant la guerre, des pays voisins, une grande partie des produits nécessaires à leur alimentation. Depuis trois ans, ces frontières sont presque totalement fermées pour un grand nombre de denrées de première nécessité. Or, la solidarité confédérale nous impose de venir en aide à ces villes qui souffrent peut-être plus que d'autres des circonstances tragiques que nous traversons. Pour remplir ce devoir, quelques contrées doivent s'imposer, sans marchandage, de généreux sacrifices.

On voit combien la situation est difficile et compliquée. Nous tournons dans un cercle vicieux. On demande au pays de produire beaucoup avec des moyens restreints. Dans ces circonstances extraordinaires, il importe que chacun fasse tout son devoir, au lieu de bouder à la tâche. Il sera possible de mesurer alors toute la valeur de la discipline civile, qui peut produire des merveilles, par la coordination des efforts sous la direction des autorités responsables.

On a imposé des économies dans l'alimentation. Le commerce du sucre, du riz, des pâtes, du maïs, du blé, a été réglementé. On a demandé aux ménages de ne pas accumuler de denrées, afin d'éviter la hausse exagérée des prix. Il serait injuste que quelques personnes eussent des vivres en excès, alors que d'autres en sont privées. Ces prescriptions n'ont pas toujours été loyalement observées, et les autorités ont été obligées d'infliger des amendes aux délinquants. Il semble cependant que chacun aurait dû se prêter de bonne grâce à assurer l'observation des mesures édictées dans l'intérêt général.

D'autres ordonnances plus importantes, qui ont en vue une équitable répartition des denrées et leur emploi le plus économique, seront prises prochainement. Le séquestre des céréales, l'introduction de la carte de pain, le rationnement du lait et de ses produits, le rationnement du combustible, de la graisse, de l'huile, l'augmentation des surfaces cultivables en céréales et en légumes, sont des mesures qui s'imposent ; elles produiront l'effet qu'on est en droit d'en attendre, à la condition que nos populations fassent preuve de la plus stricte discipline et suivent scrupuleusement les prescriptions des autorités.

Le rationnement du pain est certainement la mesure la plus grave, et troublera profondément nos habitudes. A ceux qui trouveraient trop dures les dispositions prises à cet égard, nous demandons d'indiquer à nos autorités le moyen de fabriquer du pain sans blé. Chacun sait que la Suisse ne peut produire qu'en faible quantité le blé nécessaire à ses besoins. Par le fait des mesures de guerre adoptées par les Etats qui nous procuraient jadis cette denrée, nous ne pouvons en recevoir que très peu ; ce ne sont pas les récriminations les plus violentes qui changeront cet état de choses.

Ce n'est, certes, pas pour leur plaisir que les autorités mettent des entraves à la liberté individuelle et à la liberté du commerce. Nous nous trouvons entre deux groupes de belligérants qui nous demandent des sacrifices, sacrifices qui, d'ailleurs, ne sont souvent pas comparables aux privations imposées à leurs nationaux. Nous sommes entre l'enclume et le marteau.

On est surpris de constater que les efforts considérables, intelligents, dévoués et persévérants de nos autorités durant trois ans, n'ont pas rencontré plus de reconnaissance. Des gens essayent de profiter de nos difficultés pour faire de l'agitation, sans autre but souvent que de mesquines visées politiques ou électorales. A quoi servent chez nous les manifestations contre le renchérissement de la vie ? Feront-elles germer le blé qui nous fait défaut ? Empêcheront-elles les pluies de compromettre les récoltes ?

Il est grand temps que toutes les bonnes volontés, que tous les vrais patriotes, ceux qui mettent le salut de la patrie au-dessus des petites intrigues politiques, s'associent afin de développer par tous les moyens l'esprit de discipline dans toutes les classes de la population. Sans la discipline, nous le répétons, tous les efforts que nous avons accomplis depuis trois ans resteraient vains, et nous ne traverserions pas, en dignes fils de nos ancêtres de Sempach et de Morat, la crise terrible qui nous guette.

Il appartient aux autorités surtout d'instruire les populations des graves dangers qui nous menacent, de recommander à tous la prudence, l'esprit de sacrifice, la discipline civile.

Dieu veille sur la Suisse. Ayons confiance. Ne manquons pas de courage et montrons que nous avons le vrai patriotisme.

Aux ouvriers chrétiens-sociaux

L'Union des organisations ouvrières catholiques-chrétiennes sociales a pris position contre les manifestations organisées pour demain, jeudi, 30 août, dans toute la Suisse, par le parti socialiste et l'Union syndicale suisse.

Les organisations des ouvriers catholiques-chrétiens sociaux demandent que des mesures rapides, énergiques et équitables soient prises pour parer à la situation de plus en plus critique des ménages modestes ; mais elles repoussent, en principe, la grève générale, qu'elles considèrent comme un coup de force illégal, et elles invitent tous leurs adhérents à se tenir à l'écart des manifestations projetées par les socialistes.

En terminant, le comité catholique-chrétien social proteste contre les accaparements et les enrichissements illégitimes dont pâtit la classe ouvrière et il en appelle à la protection des autorités fédérales, cantonales et communales.

Un projet de centralisation des Chemins de fer fédéraux

On annonce de Berne que, sur l'invitation du Département des postes et chemins de fer, la Direction générale des Chemins de fer fédéraux a soumis à la commission permanente du conseil d'administration des C. F. F. un projet de revision de la loi sur le rachat des chemins de fer.

Ce projet supprime les directions d'arrondissements comme organismes administratifs indépendants et les remplace par cinq inspectorats d'arrondissement ; il en résulterait la suppression des cinq conseils d'arrondissement. Le projet ne conserve donc qu'un seul organisme administratif à côté de la direction générale : le conseil d'administration.

Le projet élève de 25 à 30 le nombre des membres de ce conseil, nommés par le Conseil fédéral, pour permettre à ce dernier de tenir un peu compte des principales sphères économiques de la population, ainsi que du personnel.

Le projet modifie aussi la situation que le Conseil fédéral et son département des chemins de fer occupent comme autorité de surveillance sur la construction et l'exploitation des chemins de fer vis-à-vis de l'administration des chemins de fer de l'Etat.

La Direction générale arrive à la conclusion que le maintien de cette surveillance spéciale de l'Etat est, en principe, dénué de fondement. Aussi le projet ne conserve-t-il le contrôle proprement dit de l'Etat, que pour l'horaire, la

fixation du tracé de nouvelles lignes, l'approbation des plans généraux d'installations nouvelles importantes, les gros travaux de transformation et de parachèvement de lignes en exploitation et enfin pour la solution de différends entre chemins de fer.

Les économies qui résulteraient de la réorganisation administrative sont évaluées à 2 millions de francs.

La guerre européenne

La bataille de Verdun

Journée du 27 août

Communiqué français du 28 août, 3 heures :

Sur le front de Verdun, activité de l'artillerie assez grande dans la région du bois d'Avocourt et dans le secteur de Beaumont. Deux coups de main ennemis sur nos petits postes vers Vaux-les-Palameix (sud-est de Verdun) ont échoué complètement.

* * *

Communiqué allemand du 28 août :

Devant Verdun, il n'y a eu, pendant toute la journée d'hier, qu'une faible activité de feu, après que les combats livrés le matin pour la possession du village de Beaumont, repris par nous, furent terminés. Les prisonniers que nous avons ramenés sur ce point appartenaient à trois divisions françaises.

Dans la soirée, la lutte d'artillerie est devenue de nouveau très violente sur la rive orientale de la Meuse. Les Français ont subi des pertes considérables dans des attaques partielles infructueuses qu'ils ont déclanchées, à l'ouest de la route de Beaumont à Vacherauville.

Journée du 28 août

Communiqué français d'hier soir, mardi, 11 heures :

Aucun événement à signaler en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive sur la rive gauche de la Meuse.

Des Flandres à l'Argonne

Paris, 28 août, 3 h.

Au début de la nuit, un bombardement violent de nos lignes, dans la région du plateau de Californie et de Chevreux, a été arrêté par notre tir d'artillerie. L'ennemi n'a pu prononcer aucune attaque.

Nous avons effectué une incursion dans les tranchées allemandes de Buttes et Souain, et nous avons dispersé des reconnaissances ennemies au Mont Muret et vers Arracourt. Nous avons fait des prisonniers.

Londres, 28 août.

Une attaque, hier après midi, nous a permis, après un violent combat, d'avancer notre ligne sur un front d'environ 2000 mètres, de part et d'autre de la route menant de Saint-Julien à Poelcapelle.

Nous nous sommes établis dans les nouveaux éléments de l'ancien système de la troisième ligne allemande de ce secteur.

Hier soir, l'ennemi a attaqué à deux reprises nos positions du bois d'Inverness, sur la route d'Ypres à Menin. Il a été chaque fois repoussé, après avoir laissé un certain nombre de prisonniers entre nos mains.

Berlin, 28 août.

Dans les Flandres, sur la route d'Ypres à Menin, une forte attaque anglaise s'est brisée hier matin avec de lourdes pertes.

Dans l'après-midi d'hier, les Anglais ont déclanché soudain un feu en ouragan très fort contre la zone de combat entre Langhemarcq et la voie ferrée de Roulers à Ypres. Bientôt l'infanterie a passé à l'attaque sur ce front, appuyée par de nombreuses automobiles blindées et par des avions volant à une faible altitude. Par une tenace défense, nos troupes de combat ont partout repoussé l'ennemi, qui a essayé de prolonger la pression de son attaque, en faisant avancer de fortes réserves.

Le soir, le feu de l'ennemi ayant repris de nouveau une violence énorme, un second assaut serré a été dirigé contre le même secteur. Le résultat des combats, qui ont duré jusque dans la nuit, est que, à part un saillant sans importance, au nord-est de Frezenberg, nos positions ont été intégralement maintenues et que les Anglais ont subi une sanglante défaite.

Le succès de la journée est dû à l'attitude excellente des troupes wurtembergeoises et aux effets désastreux du feu concentré de notre artillerie.

A l'ouest du Catelet, de nouvelles poussées anglaises ont échoué devant nos lignes.

Sur la partie occidentale du Chemin des Dames, les Français ont tenté de sortir de leurs tranchées pour attaquer sur le chemin d'Allemant à Sancy, sur un front correspondant à celui d'un régiment. Ils ont été repoussés par notre feu.

Au sud de Courtecon et au sud-est d'Ailles, des entreprises de détachements de choc ont eu une issue heureuse pour nous.

Londres, 28 août, soir.

Il a encore plu très fort aujourd'hui et le vent a soufflé à certains moments avec une extrême violence. La journée n'a été marquée d'aucune action d'infanterie.

La canonnade en Alsace

Bâle, 28 août.

On mande d'Alsace aux journaux bâlois qu'hier la canonnade a repris avec une grande violence sur le front du Sundgau. Les Français ont recommencé leurs tirs d'artillerie depuis la frontière suisse jusqu'au Hartmannsweilerkopf.

Depuis mardi matin, Altkirch est de nouveau violemment bombardé. Les quelques maisons qui, jusqu'ici, avaient été épargnées, ne constituent plus maintenant qu'un amas de décombres. La vieille ville n'a toutefois pas subi de dégâts.

La bataille de l'Isonzo

Rome, 28 août.

Sur tout le front de bataille, c'est l'artillerie qui a joué le rôle principal. Sur le plateau de Bainsizza, en continuant leur avance, nos troupes ont pris plus étroitement contact avec l'ennemi. De fortes poussées partielles nous ont assuré la possession de quelques positions que les contre-attaques de l'adversaire n'ont pas réussi à nous reprendre.

Les conditions atmosphériques défavorables ont considérablement gêné l'activité de notre aviation.

Vienne, 28 août.

Renforcés par de nouvelles troupes, les Italiens font tout leur possible sur le plateau de Bainsiza-Heiligengeist pour élargir le terrain qu'ils ont gagné au prix de grands sacrifices au début de la onzième bataille de l'Isonzo. Sur presque tous les points de ce front, l'ennemi a attaqué nos troupes. Dans des combats acharnés à la grenade et à la baïonnette, la force de résistance de nos combattants, demeurée intacte après dix jours de bataille, s'est mesurée avec la supériorité numérique des Italiens. Nos braves défenseurs sont restés vainqueurs sur toute la ligne et l'adversaire a été partout repoussé. Sur certains points, il a pris la fuite en désordre.

A l'est de Goritz également, une poussée entreprise par les Italiens avec de grandes forces a échoué.

Vienne, 28 août, soir.

Sur le haut plateau de Heiligengeist et à l'est de Goritz, situation sans changement. Combats très violents.

DE LA BALTIQUE A LA MER NOIRE

Vienne, 28 août.

En Moldavie, près de Soveja, dans la vallée de la Sousita, la hauteur que nous avions conquise avant-hier a dû être évacuée devant les attaques des forces ennemies numériquement supérieures.

En Bukovine, au nord du Prouth, sur le front de l'armée du colonel-général Kriteck, des régiments austro-hongrois et allemands ont enlevé aux Russes, dans de chauds combats, le village de Bojan et les positions sur la Doljok. Nous avons fait plus de 1000 prisonniers et pris 6 canons et beaucoup de mitrailleuses.

Pétrograd, 28 août.

Le 27 août, l'ennemi a dirigé une offensive sur Nevelinsky-Novoselitze, dans la région de Czernovitz. Dès le matin, l'ennemi commença de bombarder notre secteur entre la rivière Rakitna et le Prouth. Puis, sous le feu de l'artillerie ennemie, notre infanterie quitta ses positions au nord de Bojan et commença une retraite vers l'est. Nos troupes qui étaient en réserve se dispersèrent. L'ennemi s'empara de nos positions. Après la retraite de nos troupes, les Autrichiens envoyèrent leur infanterie en avant.

Le nouveau régime russe

La conférence de Moscou

Pétrograd, 27 août.

M. Alexinski, membre de la Douma, a déclaré, au nom des députés de la Douma, qu'il ne soutiendra qu'un gouvernement s'inspirant des principes suivants : 1. poursuite de la guerre en étroite union avec les Alliés jusqu'à l'expulsion complète de l'ennemi de Russie et des pays alliés ; 2. organisation du pouvoir sur la base de la coalition et de la défense nationale.

IL Y A UN AN

28 août 1916

L'Allemagne déclare la guerre à la Roumanie.

Au Tyrol, dans les Dolomites, les Italiens occupent la cime du Cauriol.

29 août 1916

Le maréchal Hindenburg est nommé chef de l'état-major général allemand en remplacement du général Falkenhayn, qui va prendre le commandement d'une armée en Transylvanie.

Les Autrichiens abandonnent aux Roumains les positions de la frontière à l'est d'Orsova, le défilé de Pétrosény (Hermannstadt) et le bassin de l'Alouta, avec Kronstadt et Kezdi-Vaszarhély.

Échos de partout

LES CLOCHES QUI S'EN VONT

On sait que les cloches de l'Allemagne vont à la fonte. Parmi ces victimes de la guerre figure le bourdon impérial ou *Kaiserglocke* de la cathédrale de Cologne, réputé par ses malheurs successifs.

Au lendemain de la guerre de 1870, Guillaume Ier en avait fourni le métal, avec vingt-deux canons de siège français, représentant un poids de vingt-cinq mille kilos.

La naissance de la cloche fut laborieuse, les deux premières coulées ayant été manquées. La troisième, entreprise en 1874, réussit, mais incomplètement, car la cloche s'obstina à sonner faux au lieu de donner, comme on l'espérait, la quinte diminuée du vieux bourdon de la cathédrale (la *Pretiosa*, en ut, datant de 1448 ; mais on ne put la mettre à l'unisson de la doyenne.

Maintenant, après avoir tour à tour rugi dans la bataille et clamé pieusement au-dessus de Cologne, cet airain, enguignonné jusqu'au bout, va finir obscurément dans un creuset en compagnie de boutons de portes, de chaudrons, de bassinoires et de vieilles casseroles.

LA FEMME PASTEUR

Les feuilles allemandes enregistrent avec une certaine complaisance la nomination d'une demoiselle Oberbach, de Cologne, pourvue de tous ses grades en théologie, aux fonctions de pasteur protestant à Heidelberg. Elles constatent, à cette occasion, que, depuis la Réforme, on n'avait pas encore vu de femme ecclésiastique.

Mais comment cette jeune personne concilierait-elle l'exercice de son ministère avec l'interdiction formelle de saint Paul ? Cet apôtre, dont les théologiens allemands reconnaissent l'autorité (bien qu'ils contestent l'authenticité de certaines de ses épîtres), dit, en effet : *Mulier taceat in ecclesia.* (Que la femme se taise dans l'Eglise.)

A moins qu'un homme ne lise les sermons de Mlle Oberbach et qu'elle-même se borne à faire les gestes, on ne voit pas comment elle se tirera de cette difficulté.

MOT DE LA FIN

— Combien de kilomètres jusqu'à la ville ?

— Je ne peux pas vous dire... Y sont pas encore posés.

Confédération

Un legs de trois millions

M. Arthur Schiess, de Saint-Gall, a légué à des institutions de bienfaisance et d'utilité publique une somme de trois millions, dont un million au canton de Saint-Gall pour un fonds de retraite et un million au canton d'Appenzell dans le même but ; 250,000 fr. pour être répartis entre les employés et ouvriers de la maison Zehnder-Schiess et Cie, etc. M. Schiess lègue sa villa à la commune de Saint-Gall.

CANTONS

BERNE

Politique oberlandaise. — Socialistes et Grutléens présenteront chacun un candidat aux élections au Conseil national de cet automne, dans l'Oberland. Les premiers lancent la candidature du gérant Thomet, à Berne ; les seconds, celle de l'avocat Grandjean, à Interlaken.

Mais la députation actuelle de l'arrondissement se compose de six radicaux dont aucun, jusqu'ici, ne fait mine de vouloir démissionner.

SAINT-GALL

Pas de chasseur nécessiteux ! — Le Conseil d'Etat de Saint-Gall a été saisi d'une requête l'invitant à refuser la patente de chasseur à tout citoyen bénéficiant du rabais accordé aux nécessiteux pour les denrées monopolisées.

Chronique neuchâteloise

Neuchâtel, 28 août.

Au retour du service militaire, je m'aperçois qu'une plume est autrement difficile à manier qu'un sabre. Il y a quelque incommodité à se sentir redevenu soudain libre, et donc responsable de ses actes et de ses paroles. Et je m'en veux presque d'avoir souhaité ardemment la démobilisation. Car, en vérité, ce n'est pas le paradis qu'on retrouve au milieu des civils. C'est plutôt une sorte de Tartare, où l'on entend parler de pommes de terre, de renchérissement du tabac, de paix avant l'hiver, de Grecs, de Siamois et d'internés.

Là-bas, dans les trous délicieux du Jura Bernois, nous ne nous occupions guère de ces questions jamais résolues qui passionnent les gens des villes. Partis sur un pâturage, nous mettions le nez en l'air pour voir ou ne pas voir un aéroplane luire sous un nuage, et l'un des nôtres tirait trois cartouches inutiles, à seule fin de contenter messieurs les journalistes. Ou bien nous discutions les mérites de tel ou tel colonel plus apte à commander qu'à obéir. Et je ne vous dis rien du plaisir que c'est d'avoir l'esprit débandé en face d'une gamelle pleine ou d'un coucher de soleil. Mais de ce plaisir-là, vous n'entendrez pas souvent faire l'éloge, car ce que je nomme une détente intellectuelle, nos soldats l'appellent un abrutissement. Ils nous suggèrent ainsi qu'ils ont beaucoup d'intelligence à ne pas perdre.

Supposé d'ailleurs que nos cerveaux s'atrophient sous les armes, que sert de nous en plaindre ? Notre sort n'intéresse plus guère la gent civile ; on nous a trop vus. Quand nous démobilisâmes, à Colombier, il y avait vingt-sept personnes, en comptant les enfants en bas âge, pour remarquer la parfaite ordonnance de notre bataillon. Par contre, il y en avait bien mille, l'autre soir, pour assister au départ de quelque cent ou deux cents internés, pleurés par un nombre au moins égal de jeunes ouvrières, et guéris, hélas ! Oh ! combien je regrette les bonnes âmes attentives de Saignelégier, de Porrentruy et du Noirmont. Elles s'apitoyaient sur nos petites misères, connaissaient l'art de réjouir nos cœurs et riaient de nos exploits. Ici, rien de semblable. Dès que je veux entreprendre le récit de mes aventures militaires, l'auditeur présumé s'inquiète, s'agite et montre les signes de la plus vive impatience. Force m'est donc bien d'admettre qu'il se passe en notre ville des choses plus passionnantes que mes histoires de carabinier. Comme je ne les connais pas encore, je remets à bientôt le plaisir de vous les exposer, et je m'en vais de ce pas à la Tène, station lacustre qui est en voie de célébrité moins par les fouilles qu'on y a faites que par les tentations qu'elle offre aux amateurs de bains tièdes et de soleil.

B. J.

La Suisse et la guerre

Le charbon allemand

En juillet, l'Allemagne a envoyé en Suisse 214,656 tonnes de charbon.

L'arrestation de Zurich

L'arrestation du correspondant du *Matin* en Suisse se confirme. Ce correspondant est le Blain. Son arrestation est en rapport avec une affaire d'espionnage. On annonce toutefois que M. Blain *serait incessamment remis en liberté* sous caution.

Une affaire d'accaparement

La justice militaire instruit, en ce moment, une grosse affaire d'accaparement de benzine qui aurait des ramifications dans toute la Suisse.

L'affaire aurait été découverte à la suite d'une enquête sur certains trafics d'automobiles.

Pèlerinage valaisan à Einsiedeln et Sachseln

On nous écrit de Sachseln, le 27 :

Les pèlerins valaisans ont passé à Einsiedeln toute la journée de dimanche, qui a été clôturée par le traditionnel cortège aux flambeaux sur la colline de Saint-Meinrad.

Aujourd'hui, ils se sont rendus à Sachseln où ils ont été reçus solennellement par des membres du gouvernement de l'Obwald. Après une visite à l'église du Bienheureux, ils se sont rendus au Ranft et au Flueli, où M. l'avocat *Coquoz, président de l'Association catholique*, prononça une allocution patriotique.

Demain, communion générale, office célébré par Mgr Bourgeois, Rme Prévôt du Grand Saint-Bernard, puis départ.

LA VIE ECONOMIQUE

Le séquestre des céréales

En vue de l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917, relatif à l'alimentation du pays en pain et à la récolte des céréales de 1917, le Département militaire suisse a pris, dans sa décision du 25 août 1917, les dispositions suivantes en ce qui concerne l'utilisation et l'expropriation des céréales séquestrées à l'alimentation des producteurs de céréales :

Dans le but d'établir les quantités de céréales disponibles pour l'alimentation du producteur, l'ensemencement et pour l'utilisation par l'Office fédéral du pain, on procédera à une enquête chez les producteurs de céréales, ainsi qu'chez les personnes qui ne cultivent pas de céréales, mais qu'on suppose en détenir. Les enquêtes auront lieu du 1er au 5 septembre.

Toutes les céréales indigènes qui ne sont pas employées à l'ensemencement ou laissées au producteur pour son alimentation (9 ares de céréales panifiables par personne), doivent être tenues par les communes à la disposition de la division des blés indigènes. Après déduction des semences nécessaires à l'emblavage d'une surface égale à celle de 1917, on tiendra compte des chiffres moyens suivants pour le calcul du rendement :

Froment et seigle d'automne, 15 kg. par are ; épeautre d'automne, 21 kg. ; froment et seigle de printemps, 11 kg. ; épeautre de printemps, 15 kg. ; engrain, 12 kg. ; blé amidonnier, 9 kg. ; orge d'hiver et de printemps, 12 kg. ; avoine, 12 kg.

Au-dessus de 700 mètres d'altitude, on diminuera ces chiffres de 2 kg. par are pour chaque 100 mètres en plus.

Les producteurs de céréales sont tenus de pourvoir à leur alimentation à partir du 1er octobre 1917.

Pour chaque cheval qui se trouve dans

---

11 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

DENYSE

Par M. MARYAN

Denyse ouvrit sa fenêtre et se pencha, effrayée ; Jacquette, essoufflée, vint ouvrir, s'attendant à quelque mauvais tour d'un gamin malfaisant.

Godefroy la poussa de côté.

— Laissez-moi entrer... Votre maîtresse a une attaque !

Epouvantée, Jacquette le regarda sans pouvoir prononcer une parole. Denyse, descendue en hâte, entra dans le salon en même temps que le docteur. Affaissée, effondrée dans son fauteuil, le visage violacé, *Mme Ermant était sans* connaissance, un râle bruyant s'échappait de sa gorge.

Denyse, soudain pâle comme une morte, interrogea Godefroy du regard.

— Une attaque, vous dis-je... Je vais chercher ce qu'il faut ; mais auparavant, aidez-moi, avec Jacquette, à l'étendre sur le canapé... Qu'on ouvre les fenêtres, et qu'on éteigne le feu !

— Madame aura froid ! balbutia Jacquette, dont les dents claquaient d'épouvante.

— Madame est à demi morte ! répliqua-t-il brusquement. Faites ce que je vous dis, et desserrez ses vêtements... je reviens...

L'air encore doux d'un jour de novembre pénétra dans la chambre. Instinctivement, la fidèle servante croisa le châle de tricot sur la poitrine de sa maîtresse, tandis que Denyse dégrafait les jupons. Mais Godefroy revint aussitôt, et arracha tout ce qui s'opposait à l'action de l'air. Il avait apporté des réactifs violents, et il se décida à faire une saignée. Denyse, terrifiée, assista pour la première fois à la lutte solennelle, désespérée de la vie et de la mort. Occupée comme elle l'était de sa tante, elle ne put s'empêcher de remarquer que Godefroy semblait un autre homme. Sa gaucherie proverbiale avait disparu ; il y avait dans ses mouvements, non seulement de l'adresse, mais quelque chose d'instinctivement tendre, cette sympathie pour la souffrance qui le possédait et le transformait.

Sous les efforts tentés, Mme Ermant ouvrit enfin les yeux. D'abord, son regard était vague, mais une lueur d'intelligence y parut, et elle essaya de remuer, sans y réussir.

— Paralysée, murmura Godefroy.

Denyse appuya ses lèvres avec ferveur sur le front de sa tante.

— Oh ! Godefroy, elle va mieux, n'est-ce pas ?

Il recula un peu, et, remuant les lèvres sans parler, il se fit cependant comprendre de Denyse et de Jacquette.

— Perdue...

Puis il parla tout haut.

— Allons, cela va mieux... Il faut faire venir le docteur Limont. Voulez-vous que je m'en charge ? C'est bien... Gardez ces médicaments, Denyse, et ne la perdez pas de vue...

Jacquette le suivit hors de la chambre. Elle tremblait de tous ses membres.

— Elle pourra s'en remettre, monsieur Godefroy ? Même paralysée, elle vivra ?

Le regard de Godefroy exprima la pitié pour cette douleur sincère.

— Ma pauvre fille, je m'étonnerais qu'elle passât la nuit... L'attaque a été trop forte... C'est même étonnant qu'elle semble reprendre connaissance. Il faut en profiter pour qu'elle voie le prêtre... Je vais passer au presbytère... C'est M. le Curé qu'il faut demander, n'est-ce pas ?

Jacquette fit signe que oui.

— Oh ! monsieur, dit-elle en pleurant, j'ai peur que vous n'ayez eu raison ! Je lui ai fait de trop bonne cuisine !

— Que voulez-vous, ma pauvre fille ! je lui disais bien qu'elle se tuait. Après tout, vous n'y pouviez rien !

Et il s'en alla à grandes enjambées.

CHAPITRE IX

L'issue de cette lutte entre la vie et la mort n'était pas douteuse, même aux yeux inexpérimentés de Denyse ; cependant, dans son ardente pitié, elle implorait un miracle en faveur de cette parente indifférente qui, tout à coup, semblait lui tenir au cœur.

Le médecin de Mme Ermant et le curé arrivèrent en même temps. Le médecin n'eut besoin que d'un coup d'œil : son jeune confrère avait agi dans la limite du possible, il n'y avait plus rien à faire. Le prêtre resta seul avec la malade, dont le regard exprimait l'angoisse. Elle ne pouvait parler, et la fin était imminente. Par quelles paroles miséricordieuses put-il calmer l'évidente terreur qui la possédait ? Elle paraissait plus calme lorsque Denyse et Jacquette furent rappelées pour l'extrême onction. Jacquette fit les préparatifs nécessaires, et Denyse, profondément impressionnée, se tint agenouillée au pied du lit.

Le prêtre adressa encore quelques paroles à la mourante et promit de revenir bientôt. Et la jeune fille, frappée de terreur, demeura seule avec la vieille servante qui, son chapelet à la main, surveillait anxieusement sa maîtresse.

Mme Ermant était immobile ; ses yeux étaient clos maintenant ; sa respiration s'embarrassait, et après une demi-heure qui pesa comme un siècle sur le cœur de Denyse, Jacquette se redressa tout à coup.

— Je crois que c'est la fin, dit-elle en pleurant ; Denyse, courez chercher M. Godefroy.

Denyse se leva précipitamment, traversa la rue, et tira violemment la sonnette du docteur. La vieille Yvonne vint ouvrir sans se presser.

— Le docteur est-il là ? Ma tante se meurt !

— Vraiment ! La pauvre dame ! Elle n'était point vieille... Soixante-dix ans... Nous avions fait nos communions ensemble... Est-ce qu'elle a sa connaissance, mademoiselle Denyse ?

— Je ne sais pas... Oh ! Yvonne, si le docteur est là, courez l'avertir ! C'est terrible de l'entendre respirer !

— Monsieur fume dans le jardin... J'y vais... Entrez...

Et elle ouvrit la porte du cabinet de consultation : une chambre nue, blanchie à la chaux, meublée d'un vieux bureau, d'un fauteuil et de chaises de paille, sans tentures, sans bibelots, ne renfermant que les objets indispensables au docteur.

— Je vais moi-même le chercher ! s'écria Denyse.

Mais au même instant, Godefroy apparaissait à l'entrée du terrain vague qu'Yvonne appelait un jardin. Il se méprit au visage altéré de Denyse.

— C'est fini ?

— Non, non ! Venez vite ! Peut-être pourrez-vous la soulager ?

Godefroy prit un flacon et sa trousse, et suivit la jeune fille, qui déjà traversait la rue.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Revue hebdomadaire, numéro du 11 août : A. Cholin, La grande semaine révolutionnaire à Pétrograd. — Henri Welschinger, Le troisième anniversaire de guerre. — XXX, Ce que fut la troisième année de guerre. — Les forces de la France. — Marcel Boulanger, Le goût français. — Firmin Roz, L'âge d'homme. De la tranchée à l'hôpital d'évacuation, par René Chavance. — Manifestation franco-roumaine en l'honneur de la remise solennelle de l'étendard d'Etienne-le-Grand à S. E. Alexandre Lahovary, ministre de Roumanie. — Faits et idées au jour le jour. Bibliographie.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de la librairie (26 francs de livres par an).

Echos de Saint-Maurice. — Prix d'abonnement : Suisse, 2 francs. Etranger, 3 francs.

Sommaire du No 3, août 1917. — La fin d'une vie : Albert Maréchal. — Le général Pau à Saint-Maurice : ***. — La création du monde : Paul Romand. — Le journalisme et la guerre : Léon Athanasiadès. — Le premier soir (Notes d'un mobilisé) : Pierre Christe. — En gants blancs : Paul de Preux. — Relations de l'assassinat de M. Mariaz, curé de Vallorsine : Chne Revaz. — Chronique : Oscar de Chastonay.

commune, il est permis de conserver par année 800 kg. d'avoine récoltée dans la commune. Le 50 % du surplus doit être tenu par la commune à la disposition de la division des blés indigènes, qui pourra cependant permettre des exceptions, notamment dans les contrées où l'avoine est employée à l'alimentation humaine.

Le 40 % de l'orge récoltée dans la commune doit être tenu par celle-ci à la disposition de la division des blés indigènes, qui pourra cependant permettre des exceptions, notamment dans les contrées où l'orge est employée à l'alimentation humaine.

Les réserves de céréales des récoltes précédentes seront traitées, à partir du 1er octobre 1917, comme les céréales de la récolte de 1917.

Lors de l'acquisition des céréales, les prix suivants, basés sur le prix de vente des céréales monopolisées, seront payés pour 100 kg. nets, ou bruts pour nets (sacs pour la marchandise), de bonne marchandise sèche et propre, livrée à la station de départ :

Froment d'automne et de printemps, 64 fr. ; seigle d'automne et de printemps, 64 fr. ; épeautre d'automne et de printemps, 57 fr. ; engrain et blé amidonnier, 64 fr. ; avoine, 58 fr. ; orge, 60 fr.

Pour des marchandises de qualité inférieure, insuffisamment séchées et nettoyées, le prix sera baissé en conséquence.

Lorsqu'un producteur livrera plus de céréales qu'il n'est prescrit, le prix payé pour cet excédent sera élevé de 4 fr. par 100 kg. pour les céréales panifiables et de 3 fr. pour l'avoine et l'orge.

Chaque commune a l'obligation de tenir à la disposition de la division des blés indigènes la quantité de céréales établie par l'enquête, qui dépasse les besoins de l'alimentation et de la livrer suivant les instructions de la division des blés indigènes. La division des blés indigènes met le son et les remoulages à la disposition des communes, en proportion des quantités de blé livrées, pour être remis aux producteurs de céréales y ayant droit.

Les établissements suisses de chimie agricole, conjointement avec les établissements suisses d'essais et d'analyses agricoles, sont chargés de l'examen des céréales qui ne peuvent être rendues propres à la mouture.

La décision, ainsi que les formulaires d'enquête, seront adressés ces jours prochains aux autorités communales. La tâche de ces autorités est pleine de responsabilité. C'est d'elles que dépend la bonne exécution d'une partie importante des mesures prises en vue de notre alimentation en pain.

Les accapareurs de pain

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude de faire rôtir du pain chez leur boulanger, et d'en faire des réserves. Elles accaparent ainsi la ration de céréales et de farine. Le commissariat des guerres demande aux autorités cantonales de s'opposer à cet accaparement ; les contingents de farine accordés ne seront pas augmentés et les délinquants seront punis.

LES SPORTS

Education physique

On nous écrit :

Le premier cours fédéral de gymnastique et de jeux en plein air organisé en Suisse romande par l'Association suisse pour l'éducation physique, les jeux et sports, a eu lieu à Lausanne, du 22 au 25 août.

Ce cours comptait 30 participants réguliers, dont un seul Fribourgeois malheureusement et sept participants volontaires. Il a été donné sous la direction de M. le docteur F. Messerli, médecin et professeur de gymnastique à Lausanne, et de M. J. Thorin, inspecteur cantonal de l'enseignement de la gymnastique à Genève.

Au programme figuraient des conférences avec discussions, des exercices d'assouplissement, des exercices militaires et jeux divers, des bains de soleil et bains du lac avec natation, etc. L'une des parties les plus intéressantes du cours furent les leçons-types, avec exercices pratiques de gymnastique thoracique et jeux de développement, avec les élèves de l'œuvre de la cure préventive de soleil de Vidy.

Jeudi soir, 23 août, dans une conférence publique très applaudie, M. le docteur Jeanneret a montré que l'éducation physique était une nécessité sociale pour l'entretien de l'hygiène générale. Le cours s'est terminé samedi, à midi, et a été inspecté par M. Hartmann, professeur de gymnastique à Lausanne, délégué du Département militaire fédéral ; par M. Steinemann, du comité central ; par le colonel divisionnaire Bornand, et par plusieurs délégués des départements de l'Instruction publique des cantons romands.

Il faut souhaiter que des cours cantonaux analogues à celui de Lausanne s'organisent chez nous, à l'intention des maîtres de gymnastique et des instituteurs chargés d'enseigner cette branche ; ce serait tout profit pour l'éducation physique des jeunes générations.

Ed. Z.

Fête fédérale d'athlétisme

Le Club athlétique de Bienne organise, sous le haut patronage du Département militaire fédéral, pour les 8 et 9 septembre, à Bienne, à l'occasion de la quatrième fête fédérale d'athlétisme, un championnat militaire de marche.

Chaque militaire faisant partie de l'armée suisse peut participer à ce championnat, avec paquetage réduit. Les demandes d'inscription et de renseignements doivent être adressées, au plus tard jusqu'au 2 septembre, à M. le major A. Riesen, à Bienne.

La participation au championnat est gratuite.

Les concurrents se présenteront en tenue de campagne, avec armement (fusil d'infanterie et baïonnette), et paquetage du poids minimum de 8 kilogrammes. Le képi peut être remplacé par le bonnet de police.

L'appel des hommes et le contrôle de l'équipement, auront lieu le dimanche 9 septembre, à 9 heures du matin, dans la cour de l'arsenal de Bienne.

Le trajet de la course sera d'environ 25 km.

Football

Le football club *Stella* de Fribourg avise le public qu'il vient de prendre le titre de *F.-C. Fribourg*. Ce changement était à l'étude depuis longtemps. La société de football qui représente en Suisse et au dehors les couleurs fribourgeoises a en effet tout avantage à porter le nom même de la ville. Celui de *Stella*, auquel étaient attachés tant de travail, de souvenirs et de sympathies sera vivement regretté. Nous espérons que l'intérêt et l'appui dont bénéficiait le *F.-C. Stella* continueront à soutenir à l'avenir les dirigeants du *F.-C. Fribourg*.

Le *F. C. Fribourg* va transférer le parc des sports au Champ des Cibles. L'inauguration aura lieu le 16 septembre, par un grand tournoi.

FRIBOURG

La navigation à vapeur sur nos lacs et l'horaire réduit

L'horaire réduit pour la navigation à vapeur prévoit les services suivants *entre Neuchâtel et Morat* : les mercredis et jeudis seulement, un bateau partira de Neuchâtel pour Morat à 1 h. 10 du jour ; arrivée à Morat à 3 h. 15 ; départ de Morat pour Neuchâtel à 3 h. 25 ; arrivée à Neuchâtel à 5 h. 20. En outre, le premier vendredi de chaque mois, un service supplémentaire aura lieu, avec départ de Neuchâtel à 6 h. 30 du matin, arrivée à Morat à 8 h. 40, départ de Morat à 1 h. 10 et arrivée à Neuchâtel à 3 h. 30 du soir.

Entre Neuchâtel et Estavayer, l'horaire prévoit une seule course par jour dans chaque sens, avec l'horaire suivant : départ d'Estavayer à 6 h. 15 du matin ; arrivée à Neuchâtel à 8 h. 15 ; départ de Neuchâtel à 5 h. 30 du soir ; arrivée à Estavayer à 7 h. 30.

Sur le lac de Morat, il est prévu une seule course par jour, dans chaque sens, jusqu'à Faoug, avec arrêt à toutes les stations. Départ de Morat à 1 h. 50 ; arrivée à Faoug à 2 h. 45 ; départ de Faoug à 3 h. 15 ; arrivée à Morat à 4 h. 15.

Entre Morat et Môtier, le service suivant sera effectué : Départs de Morat à 7 h. 30, à 11 h. 25 et à 5 h. 35 ; arrivées à Môtier à 7 h. 50, à 11 h. 45 et à 5 h. 55 ; départs de Môtier à 7 h. 50, à 11 h. 45 et à 5 h. 55 ; arrivées à Morat à 8 h. 10, à midi 05 et à 6 h. 15.

Le premier mercredi du mois, les bateaux de 7 h. 30 et de 11 h. 25 toucheront Vallamand respectivement à 8 h. 10 et à 12 h. 05. L'arrivée à Morat sera de ce fait retardée et aura lieu à 8 h. 40 et à midi 40.

En outre, le premier mercredi de chaque mois, le service supplémentaire suivant sera exécuté : Départ de Môtier à 8 h. 20 du matin ; arrivée à Morat à 8 h. 40 ; départ de Morat à 1 h. 10 ; arrivée à Môtier à 1 h. 25.

Tous les mercredis et jeudis, un bateau partira de Môtier à 3 h. du soir et arrivera à 3 h. 15 à Morat.

Cours de chant

Le cours de méthodologie du chant à l'école primaire, que nous avons annoncé, est définitivement fixé au jeudi 6 septembre prochain ; il aura lieu à Fribourg, dans la grande salle de l'hôtel de la Banque de l'Etat.

A l'occasion de ce cours, il sera distribué aux participants un opuscule intitulé : *Livret musical*, préparé par les soins de M. le professeur Bovet, et renfermant les principes généraux et particuliers de pédagogie musicale, puis des exercices musicaux pour l'oreille, la voix, la lecture, l'écriture, des solfèges et des chants pour les trois cours de nos écoles primaires.

Voici l'horaire de la journée :

8 h. précises, exposé des règles de pédagogie musicale ; programme de l'école primaire.

10 h., exemples d'applications des règles à des chansons et à des solfèges. Répertoire de l'école primaire.

2 h., leçon de chant donnée à des élèves des deux cours inférieurs (classe de Granges-Paccot). Etude de chansons et de solfèges non encore connus des enfants.

4 h., solfège et théories déduits de chants déjà connus des élèves d'un cours moyen. Essais progressifs.

Nous informons avec plaisir les instituteurs participant au cours que, grâce à la bienveillance de la Direction de l'Instruction publique, il sera accordé à chacun une indemnité de 5 fr., plus le prix du billet de chemin de fer, aller et retour, en IIIe classe.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Dons de 5 fr. et au-dessus :

Anonyme, 100 fr. — M. le docteur Thürler, Estavayer, 5 fr. — M. Tschopp, Hôtel Terminus, 10 fr. — Mme Chaney-Rey, Montet, 5 fr. — M. A. Grognuz, Saint-Aubin, 5 fr. — Mme Marguerite Jaccoud, Promasens, 20 fr. — P.-J. Palme, Surpierre, 5 fr. — MM. Stern et Gendre, usiniers, Cousset, 5 fr. — Ecole des garçons de Cugy, 10 fr. — Mlles Louis Morard, Bulle, 5 fr. — M. Paul Morard, avocat, Bulle, 5 fr. — M. Wuilleret, notaire, Estavayer, 5 fr. — M. Corminbœuf, syndic, Domdidier, 5 fr. — Mme Marie Genoud-Marilley, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M. Jungo, vétérinaire, et famille Genoud-Jungo, Châtel-Saint-Denis, 5 fr. — M. Zotique Renevey, Villarimboud, 10 fr. — Mlle Elisabeth Riedo, Bergli, 50 fr.

Les dons inférieurs à 5 fr. seront publiés ultérieurement.

Cuisine économique

Une nouvelle édition du *Petit guide de cuisine économique* de Mme Bonnabry, directrice de l'Ecole de cuisine à l'Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg, vient de paraître à l'Imprimerie Saint-Paul. Quoiqu'il s'adresse plus spécialement aux ménagères qui ne disposent que de modestes ressources, il ne manquera pas, par ces temps difficiles où chacun vise à l'économie, de trouver bon accueil dans tous les ménages.

PRIÈRE pour demander le beau temps

Dieu tout-puissant, qui dirigez par votre providence les vicissitudes des saisons, nous supplions votre bonté infinie d'arrêter le débordement des pluies et de faire reluire sur nous la sérénité de votre visage, afin qu'après avoir été châtiés et affligés pour nos péchés, nous nous réjouissions de ressentir les doux effets de votre miséricorde. Nous vous en conjurons par Jésus-Christ votre Fils, notre Seigneur.

(Ange conducteur.)

Foudroyé

Un terrible accident vient de jeter la consternation dans la population de Vuadens. Hier soir, vers 6 heures, au moment où la pluie tombait en abondance, un jeune homme de Vuadens, M. Placide Genoud, qui était allé à la forge, rentrait du village chez lui par le chemin du Briey, qui franchit la ligne des C. E. G. par un pont métallique. Ses deux chevaux étaient à quelques pas devant lui. Tout à coup, M. Genoud vit ses chevaux trébucher, tomber, se relever, et passer enfin au galop le pont du chemin de fer. Quand il arriva lui-même sur le pont, il ressentit sans doute une décharge électrique, car des voisins le virent se retourner et se mettre en devoir de descendre le talus de la voie, pour traverser celle-ci, en évitant le pont. Mais à la seconde où il saisissait des deux mains la clôture en fil de fer de la ligne pour passer de l'autre côté, il poussa un cri et dit en patois : « Je suis électrocuté. » Les gens du voisinage virent alors comme une fumée monter de la nuque du malheureux. Ils s'empressèrent d'aviser la gare de Vuadens, qui coupa le courant électrique, et l'on put alors dégager M. Genoud, qui était tombé à côté de la barrière.

M. le docteur Pasquier, appelé de Bulle, tenta de pratiquer la respiration artificielle ; mais ce fut en vain. M. Placide Genoud avait été électrocuté par le courant, qui s'était communiqué, de la ligne aérienne des C. E. G. à la charpente métallique du pont, à la suite d'un coup de foudre, suppose-t-on.

M. Placide Genoud n'était âgé que de 30 ans. C'était un excellent jeune homme, jouissant de l'estime générale.

Chute mortelle au Vanil du Van

Dans l'après-midi de lundi, M. Paul Caille, d'Estavannens, armailli au chalet de Tzermont, se trouvait avec ses deux fils au Vanil du Van, crête rocheuse voisine de Tzermont, lorsque l'un des deux jeunes gens glissa en cueillant des fleurs et fit une terrible chute, du côté de Varvalannaz, sous les yeux de son père et de son frère. Le malheureux jeune homme dut se tuer sur le coup. Il était âgé de 26 ans et sourd-muet de naissance.

Le corps a été descendu hier, mardi, à Estavannens.

Un enfant renversé par un cheval

A Montet (Broye), une enfant de 2 ans, la petite Bertha Chaney, fille de M. Joseph Chaney, a été renversée par un cheval qu'on conduisait à l'abreuvoir et assommée d'un coup de sabot.

Pain et lait à prix réduit

Il a été livré pendant le mois de juillet dans les diverses communes du canton de Fribourg 210,320 kg. de pain à prix réduit ; 6018 familles, composées de 28,170 personnes, ont bénéficié de cet avantage. La réduction de 15 et 21 cent. par kg. représente une somme de 41,390 fr., qui est supportée pour les 2/3, soit 27,594 fr., par la Confédération et pour 1/3 par le canton et les communes ; le subside cantonal étant de 6945 fr., il reste 6851 fr. à la charge des communes.

En ce qui concerne le lait à prix réduit, 4965 familles, comptant 21,983 personnes, ont reçu 404,856 litres de lait, avec une réduction variant de 3 à 6 c. par litre. La différence de 20,605 fr. est supportée à raison de 13,737 fr. par la Confédération, 3482 fr. par le canton et 3386 fr. par les communes.

Calendrier

JEUDI 30 AOUT

Sainte ROSE DE LIMA, vierge

Sainte Rose, d'origine espagnole, naquit à Lima, capitale du Pérou. La beauté de ses traits lui fit donner le nom de Rose. Elle entra dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique et vécut retirée dans une petite cellule au fond du jardin de la maison paternelle. C'est là que Dieu la favorisa de grâces extraordinaires.

NEVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TETE
KEFOL REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets), Fr. 1.50 — Toutes pharmacies.

Obligations à primes de la Fédération des chefs d'équipe des C. F. F.

en faveur de leur caisse d'invalidité, de veuves et d'orphelins.

Nous rappelons à nos lecteurs que le 1er tirage de ces intéressants titres à lots, au prix de 5 fr., dont le remboursement s'élève de 5 fr. à 20,000 fr., aura lieu le 30 septembre prochain. Les souscriptions continuent à être reçues par la Banque suisse de valeurs à lots, Peyer et Bachmann, Genève. Ceux de nos lecteurs qui auraient reçu des certificats provisoires, feront bien d'effectuer le versement dans le délai prévu, s'ils tiennent à s'assurer une ou quelques obligations.

DERNIÈRE HEURE

Commentaire Havas

Paris, 29 août.

(Havas.) — La tempête qui sévit a entravé hier toutes les opérations importantes sur le front occidental.

Sur les deux rives de la Meuse et sur le front de l'Artois, la journée s'est passée en actions d'artillerie et en coups de main secondaires.

En Flandre, les troupes britanniques ont obtenu, à la suite de leurs attaques de la veille, des résultats très satisfaisants.

Au nord-est d'Ypres, elles ont avancé leur front sur une largeur de 2 km. et ont occupé une partie des troisièmes lignes allemandes.

Les Allemands ont tenté de réagir plus au sud, mais toutes leurs tentatives meurtrières sont restées absolument vaines. Tout le terrain conquis est resté entre les mains des Alliés.

Bulletin allemand

Berlin, 29 août.

Communiqué officiel allemand du 28 août, au soir :

Sur le front occidental, en raison du mauvais temps, faible activité de combat.

En Moldavie, quelques positions de hauteurs à la lisière des montagnes, au nord-ouest de Foscani, ont été enlevées à l'ennemi.

Evaluations

Paris, 29 août.

(Havas.) — Depuis les derniers jours de juillet, les Allemands, qui avaient d'abord 8 divisions sur le front compris entre Drie Grachten et la route Menin-Ypres, ont engagé depuis, au minimum, 25 divisions nouvelles. On peut donc dire qu'une trentaine de divisions allemandes ont combattu depuis le 5 juillet sur le front d'attaque franco-britannique. Actuellement, 11 divisions ennemies sont en première ligne. La bataille des Flandres a donc obligé les Allemands à retirer plus d'une vingtaine de divisions usées par l'offensive des Alliés et qui ont dû être remplacées successivement par des troupes fraîches.

Berlin, 29 août.

(Wolff.) — Suivant les dernières constatations et suivant les déclarations de prisonniers appartenant à neuf divisions différentes, les pertes françaises, le 20 août, ont été de 18,000 à 20,000 hommes. Les prisonniers faisaient partie des 25e, 26e et 97e divisions, de la division marocaine, des 126e, 123e, 165e et 42e divisions, et de la brigade 153, renforcée à l'effectif d'une division.

En outre, une division non identifiée a attaqué sur le versant occidental du Mort-Homme.

Enfin, nous avons constaté la présence de détachements des 7e et 40e divisions et de troupes nègres de la Martinique.

Berlin, 29 août.

(Wolff.) — Il se confirme que les Canadiens ont subi de terribles pertes, les 15 et 25 août. Au cours de leurs attaques contre Lens, ils ont eu de 8000 à 9000 tués.

En outre, nous leur avons enlevé 150 prisonniers. Cette faible proportion de prisonniers montre avec quel acharnement on s'est battu des deux côtés.

Les bataillons 75 et 87 de la 11e brigade canadienne peuvent être considérés comme anéantis. Le 44e bataillon canadien a aussi énormément souffert dans la journée du 23 août.

La bataille de l'Isonzo

Rome, 29 août.

Au conseil des ministres qui s'est tenu hier, mardi, MM. Bissolati, Bonomi et Meda n'étaient pas présents. M. Boselli et le ministre de la guerre ont présenté un rapport du commandement supérieur au sujet du développement ultérieur de la bataille de l'Isonzo, qui se dessine toujours plus grandiose.

Le roi d'Italie en France

Milan, 29 août.

De Paris aux journaux milanais :

Les journaux disent que c'est vers la mi-septembre que le roi d'Italie rendra sa visite au président Poincaré.

La guerre sur mer

Paris, 29 août.

(Havas.) — L'examen des conditions dans lesquelles ont eu lieu les rencontres entre des navires de commerce français et des sous-marins ennemis, du 1er janvier au 1er août, établit que nos bâtiments ont fait tourner à leur avantage 106 de ces rencontres. Ce résultat a été obtenu 34 fois par le succès des manœuvres faites pour éviter les torpilles, et 62 fois par l'usage de l'artillerie, le plus souvent en ripostant au sous-marin. On note cependant 13 cas où celui-ci n'a pas eu l'initiative du combat. Dans 7 occasions, nos navires de commerce ont pris le submersible en chasse, et on relève en outre 3 circonstances où le sous-marin échappa par l'échouage ou par le remorquage.

Berlin, 29 août.

Officiel. — Dans l'Atlantique, nos sous-marins ont détruit de nouveau 18,000 tonnes brutes, dont deux vapeurs armés anglais et un vapeur armé italien.

La conférence de Moscou

Pétrograd, 29 août.

(Havas.) — A la conférence de Moscou, le député à la quatrième Douma Maklakof, faisant allusion au sage programme proclamé par le gouvernement provisoire, exprime le doute que celui-ci réussisse à le mettre à exécution, car il ne dispose pas de sa pleine liberté d'action, n'est pas suffisamment hardi et croit pouvoir, dans une question aussi vitale que celle du rétablissement de la discipline dans l'armée, se laisser guider par des considérations de partis, et non exclusivement par l'amour de la patrie.

Parlant au nom du « soviet », le membre de la deuxième Douma Tseretelli fait un exposé de l'important rôle joué pendant la révolution par les organisations démocratiques.

Mgr Szeptyckyi décoré

Vienne, 29 août.

B. C. V. — Les journaux annoncent que l'empereur a conféré au métropolite de Galicie, Mgr de Szeptyckyi, la grand-croix de l'ordre de Léopold.

Le procès Soukhomlinof

Pétrograd, 29 août.

Havas. — Le témoin général Ivanof, ex-commandant du front sud-ouest, déclare que les décrets militaires étaient livrés directement de Pétrograd à l'Allemagne.

Le général Velitchko, ex-chef de l'administration générale du génie, considère Soukhomlinof comme le principal coupable de tous les échecs russes.

Soukhomlinof a supprimé, dès sa nomination, de nombreux organes et conseils concernant la défense nationale.

L'ex-tsar voyait tout à travers Soukhomlinof.

Le général Velitchko blâme sévèrement Soukhomlinof pour la destruction de la plupart des plus solides forteresses russes.

L'ex-ministre Polivanof reproche à Soukhomlinof son manque d'énergie et ajoute qu'il rencontra un jour chez l'accusé, à déjeuner, l'espion autrichien Altschiller.

L'ex-ministre Kokovzof affirme que, après la guerre russo-japonaise, le gouvernement ne refusa pas les crédits militaires au ministre de la guerre et que celui-ci n'éprouva aucune difficulté financière. Mais le témoin estime que Soukhomlinof était peu compétent dans les questions militaires.

Dans les camps de prisonniers

Budapest, 29 août.

(B. C. V.) — Le nonce du Pape, Mgr Valfré di Bonzo, est arrivé avant-hier soir à Pozzoli, d'où il est reparti hier, pour visiter les camps de prisonniers de Somoria et Dunaszerdahély.

Front de Macédoine

Sofia, 29 août.

Communiqué de l'état-major général du 28 :

Entre les lacs Ochrida et Prespa et au nord de Monastir, vif feu d'artillerie. Dans la boucle de la Cerna, rafales de feu entre postes. Dans la région de la Moglena, feu de diverses armes. Des deux côtés du Vardar, assez vif feu d'artillerie. A l'ouest du Vardar, près du village de Loumnitza, de forts détachements ennemis ont tenté d'avancer, mais ils furent obligés par notre feu de barrage de rebrousser chemin.

SUISSE

Le personnel des services publics et les manifestations de demain

Zurich, 29 août.

Au sujet de la démonstration projetée pour demain contre le renchérissement, la municipalité a pris un arrêté traitant de violation des devoirs de service le chômage des fonctionnaires, employés et ouvriers municipaux. Les chefs de service ont reçu l'ordre d'assurer le travail à tout prix là où l'interruption est inadmissible, et d'inviter le personnel requis à ne pas chômer. Les heures de chômage ne seront pas payées et le personnel qui aurait interrompu le travail après avoir été prié de n'en rien faire sera congédié.

Cycliste contre camion

Genève, 29 août.

Un contremaître de la Motosacoche, M. Pierre Devicenti, 23 ans, Italien, circulant à bicyclette, a été renversé hier soir par un camion automobile. Il a été transporté à l'hôpital cantonal avec une fracture du crâne et de la colonne vertébrale. Le chauffeur du camion, à l'imprudence duquel l'accident serait imputable, a été écroué.

Enfant écrasé

Le Locle, 29 août.

Un garçonnet de 5 ans, le petit Billod, dont le père se trouve sur le front français, a été victime, hier, d'un accident mortel. Il jouait avec quelques petits camarades, près d'une benne à sable, appuyée contre un mur. A un moment donné, celle-ci bascula et tomba sur le petit Billod, lui fracassant le crâne. L'enfant a succombé peu après.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 29 août
Technicum de Fribourg

BAROMÈTRE

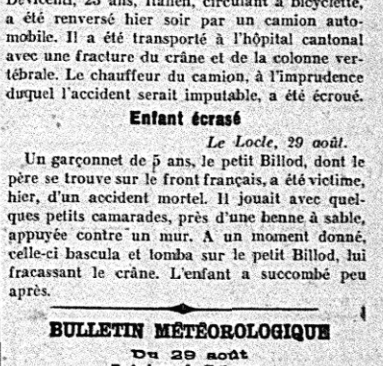

THERMOMÈTRE C.

Août	23	24	25	26	27	28	29	Août
6 h. m.	15	17	13	14	12	15	13	6 h. m.
1 h. s.	21	20	18	19	16	21	16	1 h. s.
8 h. s.	18	18	16	18	16	16		8 h. s.

HUMIDITÉ

6 h. m.	75	75	69	69	75	69	69	6 h. m.
1 h. s.	75	69	69	69	69	61	69	1 h. s.
8 h. s.	69	69	69	75	69	69		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 29 août, midi.

Vent du sud-ouest. Situation instable. Pas de pluie notable.

†

Madame Arthur Torche et ses filles Marcelle, Gabrielle et Marguerite, à Fribourg ; les familles Torche, à Paris ; Torche, Visoz, Bourqui, Demierre, à Fransx, Murist, Chavannes-sous-Orsonnens ; Madame veuve Julie Robert, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Oerlikon, Genève et en Hollande, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et neveu

Monsieur Arthur TORCHE

fonctionnaire aux C. F. F.

décédé le 27 août, dans sa 38me année, après une longue et pénible maladie, vaillamment supportée, muni des sacrements.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi 30 août, à l'église du Collège.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Beauregard, à 8 h. 20 du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Madame veuve Julien Guérig et ses enfants : Catherine, Alice, Clémentine et Charles ainsi que les familles alliés ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère, neveu et cousin

Joseph GUÉRIG

employé de bureau
Soldat du bataillon 14

enlevé à leur affection le 28 août, à l'âge de 21 ans, après une pénible maladie chrétiennement supportée et muni de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, vendredi 31 août, à 8 ½ heures.

Départ de la maison mortuaire : Criblet, 7, à 8 h. 20.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Le football-club Stella

a la profonde douleur d'annoncer la mort de son très cher membre et ami

Joseph GUÉRIG

décédé le 28 août, à l'âge de 21 ans.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques qui auront lieu vendredi matin, à 8 ½ h., à l'église du Collège.

Domicile mortuaire : Criblet.

R. I. P.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Adèle SCHALLER

aura lieu jeudi 30 août, à 8 h., à l'église du Collège.

R. I. P.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux | Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 369

Couronnes mortuaires. - Articles funéraires
Cierges, etc.
Siège social : GENÈVE
F. BLŒCHLINGER, représent.
Rue du Lycée, 3

IIa 226

est le numéro du compte de chèques postaux de la

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Les amis de l'œuvre sont priés de se servir du formulaire postal pour l'envoi aux frais de leurs souscriptions.

Un dentiste écrit : « J'atteste volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — Se fabrique chez : Dr méd. G. PREISWERCK, Yverdon. — Dépôt général : Union Romande et Amann, Lausanne. 460

Myrtilles des Alpes

5 kg., 6 fr. ; 10 kg., 11 fr. 50 franco contre remboursement.

M. Balestra, Muralto.

LIBRAIRIE ROUART ET Cie

FRIBOURG

55, RUE DE LAUSANNE

T. 1,10

Librairie scientifique littéraire, artistique et religieuse

Gravures et Estampes. Imagerie

Editeurs d'art religieux ancien et moderne

Musique religieuse

Messieurs ROUART et Cie remercient leur aimable clientèle de la confiance qu'elle a bien voulu accorder à leur librairie. Toujours dévouée à ses ordres, notre maison espère, tant par le choix de ses ouvrages que par les soins apportés aux commandes qui lui seront remises, continuer à mériter la confiance qui, jusqu'à présent, lui a été accordée.

En prévision de la rentrée prochaine des cours et classes nous sommes à même de procurer tous les ouvrages concernant l'enseignement dont actuellement nous prenons les ordres.

Conditions spéciales à Messieurs les Etudiants et Elèves.

Dr FAVEZ

médecin-dentiste

FRIBOURG

a transféré son

CABINET DENTAIRE

38, Place de la Gare, 38

BATIMENT de la Belle Jardinière

Le docteur MÜLLER

suspendra ses consultations

A PARTIR DU 28 AOUT

jusqu'à nouvel avis

Mme Paul Benoit, *Beaux-Arts, 22,* **Neuchâtel, demande,** pour le 1er septembre,

bonne domestique

connaissant la cuisine.

ANTIQUITÉS

Les personnes qui ont à **vendre** des **vieux meubles, cadres, peintures, gravures, porcelaine, bibelots,** etc., sont invitées à faire parvenir leur adresse à **E. Peytrequin,** *rue Haldimand, 18,* **à Lausanne,** lequel sera à **Fribourg, samedi 1er septembre.** 4317

Première vendeuse

est demandée dans une maison de tissus et confections de la place. Connaissance parfaite des deux langues exigée.

Se présenter personnellement chez **M. Alfred Weissenbach,** *80, rue de Lausanne,* **Fribourg.**

Sommelière commerçante

expérimentée, demande personne sérieuse qui aiderait à reprendre bon petit café.

Ecrire : **J. B., 30, poste restante principale, Fribourg.** 4350 F 4343

Chapeliers de feutre

pour la

mi-saison

CHAPELLERIE

GALLEY

24, rue de Lausanne, Fribourg

Comptoir philatélique fribourgeois

63, Rue de Lausanne, 63

Timbres-poste et albums pour collections. — Albums spéciaux pour les timbres de guerre.

Achat — Vente — Echange

CHASSE

Je cherche très bon chien courant ou arrêt, pour chasse septembre-octobre, dans le canton de Fribourg. Meilleurs soins assurés. 4184

J.-L. Reichlen, *4, rue du Lion d'Or,* **Lausanne.**

Collège Maria Hilf

SCHWYTZ

Gymnase — Ecole de commerce — Ecole technique

Ouverture les 3 et 4 octobre. Le Rectorat.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sylvana

„ L'eau de table parfaite "

CONCESSIONNAIRE : **Jean MEYER,** *18, rue de l'Industrie,* **Pérolles, FRIBOURG.** — *Téléphone 1.73*

VINS FINS

BORDEAUX vieux pour malades, **BEAUJOLAIS** (Juliénas) 1916. Les deux à **Fr. 1.40** le litre, fût à rendre, ou la bouteille, verre perdu. — Franco. — Payable après réception de la marchandise. — Depuis 30 bouteilles en caisses et depuis 50 litres en fûts. Echantillons et prix-courants gratis et franco. 4115

H. Colomb & Cie, Fleurier

Actualités

Stéphen Coubé. — *Alsace, Lorraine et France rhénane.* (Exposé des droits historiques de la France sur toute la rive gauche du Rhin.) 2.—

Ch. Hennebois. — *Aux mains de l'Allemagne.* (Journal d'un grand blessé.) 6.50

Francis Charmes. — *La guerre. Mai 1915-janvier 1916.* (L'Allemagne contre l'Europe.) 6.50

Jacques Bainville. — *Histoire de deux peuples.* (La France et l'empire allemand.) 3.50

René Johannet. — *La conversion d'un catholique germanophile* 2.—

S. Coubé. — *Les enfants héroïques.* (France d'hier, France d'aujourd'hui.) 2.—

Joseph Boubée. — *Parmi les blessés allemands.* (Dans la Belgique envahie.) 6.50

Paul Delbant. — *Du « Miserere » à la victoire* 2.—

Noëlle Roger. — *Le cortège des victimes.* (Les rapatriés d'Allemagne 1914-1916.) 6.50

André Tardieu. — *Mobilisés.* (Scènes et récits de la guerre.) 3.50

Claude Maucey. — *Un coin de Province.* (A l'avant.) 1.25

Par une veuve de la guerre. — *Dieu. La France. Nos enfants* 1.50

Arthur Girault. — *La politique fiscale de la France après la guerre* 2.50

René Jacquelin. — *Le droit social et la réparation des dommages en régions envahies* 6.—

Edouard Driault. — *La république et le Rhin* 6.—

Antoine Viscont. — *La Lithuanie et la guerre* 3.50

M. le Bâtonnier Chenu. — *La ligue des patriotes.* (Son programme. Son passé. Son avenir.) 2.50

En vente dans les Librairies Saint-Paul
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles
Fribourg

Dr H. Raaflaub

Ancien **médecin-assistant** au département chirurgical de l'hôpital cantonal de St-Gall
Médecin en chef : **M. le Dr Feurer**
ancien 1er **médecin-assistant**
à la clinique de l'Université de Berne,
Directeur : **M. le prof. Dr Lüscher**
et à la clinique de l'Université de Halle a. S.
Directeur : **M. le prof. Dr Denker**
s'est fixé
A BERNE
en qualité de
Spécialiste
pour
maladies
des
oreilles, du nez et du cou
CONSULTATIONS *tous les jours*
(dimanche excepté)
10-12 h. avant midi et
2-4 h. après midi.
Bundesgasse, 20 (angle Christoffelgasse-Bundesgasse). Téléphone 26.65.

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

chirurg.-dentiste

BULLE

Travaux modernes
Opérations sans douleurs
TÉLÉPH. 42

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

On demande une fille

ayant certificats de bonne conduite, dans un bureau de Poste, pour faire les distributions et aider au ménage. 4301

S'adresser sous P 4310 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Demoiselle distinguée, avec certificat d'écoles supérieures,

S'OFFRE

comme **maîtresse de langue italienne** dans un institut ou pensionnat de demoiselles de la Suisse française. Prétentions modestes. 4337

Offres à **Case postale 1206, Bellinzona.**

JEUNE HOMME

de 17 ans, Suisse allemand, ne sachant pas le français

demande place

dans un hôtel auprès d'un chef de cuisine qui est maître d'hôtel, et où il pourrait apprendre à faire la cuisine. Entrée tout de suite ou pour la saison d'hiver.

S'adresser à **C. Erni,** *Löwen,* **Eschenbach** (Lucerne).

UN COMMIS

connaissant comptabilité, belle écriture, ayant du temps libre, se chargerait de petits travaux écrits à domicile. 4217

Adresser les offres **par écrit** sous P 4210 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

PERDU

un manteau de pluie, gris, avec initiales C. E. 4345

Le rapporter à **Mme Sattler, Pérolles, 6.** Bonne récompense.

ON DEMANDE

une jeune fille

forte, de la campagne, pour aider au ménage. Entrée tout de suite.

S'adresser sous chif. P 612 a E à *Publicitas S. A., Fribourg.*

TAILLEUR

On désire placer un jeune garçon dans une maison catholique de langue française pour terminer son apprentissage.

Adr. les offres avec prix de pension, condition sous P 4351 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE

pour tout de suite

1 bon vacher

et 1 charretier de campagne

S'adresser à **A. Vallotton,** *agriculteur,* **Payerne.**

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez **M. H. Hogg-Mons,** *Avenue du Midi, 17.*

Recommandation

Le soussigné avise le public qu'il s'est établi pour son compte comme

COUVREUR

Se recommande :

Simon Poffet, *couvreur,* **Vallée du Gottéron.** 4352

CAFÉ

à vendre ou à louer pour tout de suite, à convenir. Affaire assurée. 4349

Café Meauborget, **Moudon.**

Hypothèque

On demande à emprunter 50 à 100,000 fr. en 2me rang sur de grandes maisons de rapport. Sécurité absolue. 4348

Adresser les offres sous chiffre A 6630 Y à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Fruits du Valais

Poids net	4 kg. 2	9 kg.	18 kg.
Pruneaux	4.—	7.50	15.—
Raisins	7.—		
Tomates	4.—	7.50	15.—
Myrtilles	6.50	tout franco.	

Dondainaz, Charrat (Valais)

On peut gagner

250,000 fr.

avec 5 fr.

LE 10 SEP. 1917

en achetant une

Obligation à primes

5 ½ % du

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE 1917

payable fr. 5 par mois. Demandez prospectus gratis et franco à la

BANQUE STEINER & Cie

LAUSANNE

Mûres fraîches

10 kg. fr. 7.50 ; 5 kg. fr. 4.— franco par poste. 4338

S. Marioni, Claro (Tessin).

A LOUER

2 belles chambres non meublées.

S'adr. **Place de la Gare, 38, IIIme, à droite.** 4332

Frappant

est le remède infaillible du rhumatisme, lumbago, sciatique, rhumatisme articulaire. C'est la meilleure et la plus agréable des frictions contre les refroidissements et les catarrhes pulmonaires. Ce produit, entièrement végétal, d'une odeur agréable, est absolument inoffensif.

Se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 3 fr. le flacon.

Dépôt principal à Fribourg : **Pharmacie MUSY,** *rue de Lausanne.* 2918

LUXUR

donne une chevelure
longue et superbe
Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle
enlève les pellicules

Il n'en coûte que **Fr. 1.25** pour être convaincu.

Adresser les commandes à **M. Alfred CHOLLET-MOULLET, à Riaz.** 3719

Collège St-Charles Borromée

à ALTDORF (Uri)

Sous la direction des PP. Bénédictins de Mariastein.

Cours préparatoire pour élèves de langue allemande et étrangère, 3 classes industrielles (réales), 7 classes de gymnase avec lycée et maturité. Situation magnifique et hygiénique ; installations des plus modernes dans l'internat et dans l'école. Rentrée le 5 octobre.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser au **Rectorat.**

Reçu

Au Rayon des Lainages

Grand choix DE **TISSUS ANGLAIS**

Tweds - Homespuns - Velours de laine

POUR

COSTUMES TAILLEUR

ET

MANTEAUX

Collections franco à l'examen

Au rayon de confections

MANTEAUX D'HIVER

pour dames et jeunes filles

BONNARD FRÈRES & Cie

LAUSANNE

La GRANDE FOIRE aux POULAINS

de BULLE

aura lieu

Lundi 24 septembre 1917

Grande vente de mobilier

L'office des poursuites de la Sarine vendra au plus offrant, **lundi 3 septembre** (jour de la foire), à 2 h. de l'après-midi, à la salle des ventes (Maison judiciaire), à Fribourg, une grande quantité de mobilier : lits complets, ameublement de salon, meubles antiques, commodes antiques, toilettes, armoire à glace, bahuts, tables, piano, chaises, desseries, divan, bibliothèque, rideaux, tableaux, grand tapis, garnitures de fenêtres, glaces, statues, meubles de jardin, fauteuils, chiffonnière, tableaux, etc., ainsi que 300 bouteilles vin bouché. 4335-1011

CRÈME NARCISSE

pour la beauté du visage

Cette crème est **souveraine contre les taches de rousseur, rougeur, points noirs,** teint luisant et **toute impureté du teint.**

Cette crème, tout en n'étant pas grasse, ne dessèche pas la peau. Application facile et des plus agréables.

La Crème « NARCISSE »
blanchit la peau en quelques applications

Préparation exclusive de la **Parfumerie Montreusienne** *Grand'Rue, 14,* **Montreux.**

Dépôt à Fribourg : A la Grande Droguerie et Pharmacie centrale Bourgknecht & Gottrau.

Toute la semaine

ON TROUVERA

Viande fraîche de cheval

ainsi que de la **VIANDE FUMÉE**

à la Boucherie chevaline L. HESS, 124, ruelle des Augustins

FRIBOURG

La Fédération des Scieries de la Suisse romande

demande pour son bureau permanent, **un gérant** ayant de bonnes connaissances dans la partie.

Adresser offres avec références et prétentions à **M. Ed. Bugnon, La Sallaz** sur Lausanne, *président,* qui renseignera sur les conditions d'engagement. 4350

Connaissance des deux langues exigée.

Parents catholiques qui voulez donner à vos fils, à côté d'une éducation religieuse, une bonne occasion de faire de hautes études, ou d'apprendre le commerce ou la vie commerciale pratique, placez-les au

Pensionnat de garçons et Ecole normale

près St-Michel, à Zoug

Cours préparatoire pour Français et Italiens. **Entrée le 2 octobre 1917.** Renseignements et prospectus gratis et franco.

LA DIRECTION.

Vente d'immeuble

Vendredi 7 septembre, *dès 11 h. du matin, l'office des faillites de la Sarine exposera en ventes aux enchères publiques, à la salle du tribunal, l'immeuble dépendant de la faillite de Joseph Vonlanthen, sous l'enseigne de l'hôtel du Tilleul, à Fribourg.* 4304

Prix d'estimation : fr. 37,000.

HOTEL DU GLACIER, TRIENT (Valais)

Séjour d'été recommandé. Climat sec. Confort moderne. Promenades et excursions. Télégraphe. Téléphone No 604. 3748

M. Géd. Gay-Crosier, *propriétaire.*